



Le sacre des rebelles

Entretien avec Rony Brauman

Publié dans Le Nouvel Observateur N°1824 le 21 octobre 1999

© Le Nouvel Observateur
<http://permanent.nouvelobs.com/>

Document en provenance du site internet de Médecins Sans Frontières

<http://www.msf.fr>

Tous droits de reproduction et/ou de diffusion, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays, sauf autorisation préalable et écrite de l'auteur et/ou de Médecins Sans Frontières et/ou de la publication d'origine. Toute mise en réseau, même partielle, interdite.

Le sacre des rebelles

Entretien avec Rony Brauman

«Nous sommes là pour nous mêler de ce qui ne nous regarde pas», estime l'ancien président de MSF, qui voit dans cette distinction internationale une reconnaissance de l'action de l'humanitaire indépendant et non le triomphe d'un droit d'ingérence illusoire.

Le Nouvel Observateur. - L'attribution du prix Nobel de la Paix à Médecins sans Frontières est-elle, comme on l'entend depuis la semaine dernière, une victoire du droit d'ingérence ?

Rony Brauman. - Non. Si le Comité Nobel était le Conseil de Sécurité ou l'organe suprême d'une Société des Nations contemporaine, on pourrait peut-être présenter ainsi le Nobel de MSF. Ce n'est pas le cas. Le Comité Nobel a récompensé, à travers MSF, une certaine idée de l'humanitaire. Une manière d'agir sur le terrain, en déjouant les obstacles, en franchissant les barrières légales, en prenant publiquement position, parfois à contre-courant. Rien d'autre. Mais c'est déjà beaucoup.

Il existe une dangereuse confusion autour de la notion d'ingérence. Au moment de la disparition de l'URSS, de la guerre du Golfe, puis de l'intervention en Somalie, des voix, déjà, ont annoncé « l'an 1 du droit d'ingérence. Qu'avons-nous vu par la suite? C'est sous forme de bombardements que l'ingérence américaine se manifeste depuis lors en Irak. En Somalie, où l'Etat avait disparu, nous avons assisté à l'effroyable fiasco de l'intervention humanitaire militarisée après que des centaines de milliers de personnes eurent été abandonnées à la famine. Il ne faut oublier ni la Bosnie, où l'intervention, demandée par l'Etat, a pris la forme d'une campagne de secourisme déguisée en opération de résistance, avant l'entrée en scène de l'Otan; ni le Rwanda, où un génocide s'est déroulé sous nos yeux; ni le Timor-Oriental, où il a fallu attendre le feu vert de l'Indonésie pour voir les casques bleus débarquer. En l'occurrence, s'il y avait ingérence, dans cette affaire, c'était celle de l'Indonésie qui avait envahi le Timor-Oriental en 1975, en violation flagrante du droit international.

Lorsqu'on a tout cela en mémoire, il y a quelque chose d'outrageusement simplificateur à voir dans la reconnaissance de l'action de MSF le triomphe d'un quelconque droit d'ingérence. J'y vois plutôt, pour ma part, un soutien à notre conception du devoir d'ingérence. Nous sommes là pour nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, pour violer les frontières, pour nous dresser contre un certain ordre des Etats, pour faire entendre sur la scène mondiale une autre voix que celle des souverainetés nationales, pour soigner les gens et éventuellement témoigner sur leur sort.

N. O. - L'existence des organisations humanitaires a cependant ouvert des brèches dans le droit des Etats...

R. Brauman. - La place occupée par les préoccupations que véhiculent les ONG s'accroît. La création des Tribunaux pour la Yougoslavie et le Rwanda, le prix Nobel donné à la campagne contre les mines, le traité d'Ottawa: ce sont autant de signes d'une évolution vers une certaine moralisation des relations internationales. Pourquoi ne pas imaginer que le Conseil de Sécurité de l'ONU dispose demain de possibilités d'intervenir lorsque des exactions massives sont en cours ou en préparation?

N. O. - La décision du tribunal de Bow Street de permettre l'extradition de Pinochet s'inscrit-elle parmi ces ouvertures?

R. Brauman. - Bien sûr. Encore qu'il s'agisse d'une situation compliquée. On ne peut qu'être satisfait de voir un ancien dictateur entre les mains de la justice et d'imaginer la crainte qui peut habiter désormais un certain nombre de tyrans et de bourreaux: ils courent le risque de se retrouver poursuivis, voire inculpés à l'occasion d'un voyage à l'étranger, et ils le savent. C'est un progrès. Mais on peut aussi se dire que c'est d'abord aux Chiliens de contribuer à l'avancée de la démocratie dans leur pays en réglant leurs comptes avec leur passé et qu'une justice par procuration ne peut remplacer le travail qu'une société fait sur elle-même. Quelle qu'en soit la valeur, cette justice internationale a des limites structurelles. Par ailleurs, la procédure du juge Garzon aurait eu davantage de portée si ce magistrat s'était intéressé aussi à son propre pays, et à la question de l'impunité. Il y a eu des bourreaux en Espagne et l'impunité a été la règle. Cette amnésie, qui semble frapper tous les pays sortant d'une crise majeure, est durable en Espagne. Et elle affaiblit un peu la portée de cette action.

N. O. - Au Cambodge, où aucun responsable khmer rouge n'a encore été jugé, le Premier ministre estime que, si son peuple a besoin de justice, il a aussi besoin de paix, et qu'un procès des chefs khmers rouges mettrait en péril cette paix...

R. Brauman. - Ce n'est pas un argument qu'on peut écarter d'un revers de la main. Surtout en France, où il est difficile d'oublier qu'à la Libération le pays comptait 45 millions de résistants. Il y a une aspiration à l'oubli, c'est clair, dans tous les pays qui sortent d'une guerre. Il faut éviter, je crois, de s'abandonner à cette «utopie juridique» dans laquelle les ONG adorent s'engager, avec la conviction de contribuer à une avancée du droit des gens.

N. O. - Revenons à la conception de l'humanitaire incarnée par MSF. En Afghanistan, en Ethiopie, elle a été mise à rude épreuve...

R. Brauman. - Elle a déjà été mise à rude épreuve au Biafra, où est née l'idée de MSF. D'abord, un point d'histoire: ce ne sont pas les Français, mais les humanitaires britanniques qui se sont les premiers introduits illégalement au Biafra, à bord des avions qui alimentaient la sécession en armes et en munitions. Ensuite, avec le recul, ce qui me paraît aujourd'hui le plus frappant dans cet épisode, c'est l'instrumentalisation du témoignage. Il n'y a pas eu de génocide au Biafra. Défaits militairement, les indépendantistes biafrais ont cherché à redresser la situation en accusant le Nigeria de génocide et en trouvant, dans le mouvement humanitaire, des relais pour leur propagande. Le général Ojukwu, chef de la rébellion, disposait dans son réduit d'un «parc d'affamés» qui était à la disposition des caméras pour rapporter des images d'horreur. Il se déclarait d'ailleurs, à l'époque, prêt à voir mourir 14 millions de Biafrais pour que subsiste l'idée du Biafra.

Ce que je dis ne signifie pas que les pionniers de MSF avaient tort. Les malades, les blessés, les affamés devaient être soignés. Ils l'ont été, notamment grâce à Kouchner et ses amis. Ce qui me gêne, c'est que, si longtemps après la guerre, la vérité de cette manipulation de la compassion par un pouvoir jusqu'au-boutiste semble si difficile à affronter. On a retrouvé une problématique semblable lors de la famine de 1984 en Ethiopie, où les autorités ont utilisé l'aide humanitaire pour procéder à des déplacements massifs, criminels, de population. Il y a dans

l'humanitaire un potentiel de dissimulation dont la formule «crise humanitaire» est une illustration.

Voyez l'Afghanistan. Des centaines d'équipes humanitaires ont pris des risques énormes pour faire leur travail. J'ai été mêlé à cette aventure et il ne me viendrait pas à l'idée de diminuer les mérites de ces volontaires ou de banaliser leur travail. Mais je constate que l'Afghanistan est aujourd'hui présenté comme le décor d'une sorte d'épopée des French doctors et non comme un pays où la guerre a fait un million de morts, cinq millions de réfugiés et sept millions de personnes déplacées. Je trouve choquant qu'il ne reste de cette guerre que les images, réconfortantes pour des Occidentaux qui doutent de leurs propres valeurs, d'une saga héroïque, quasi-romanesque.

N. O. - A quoi va vous servir ce prix Nobel?

R. Brauman. - D'abord, peut-être, à être plus visible et plus audible dans la défense de l'humanitaire indépendant. A peser plus lourd dans nos négociations avec certains Etats comme, par exemple, le Soudan, le Burundi, le Sri Lanka. Ensuite, à donner davantage d'éclat à la campagne que nous venons de lancer en faveur de l'accès aux soins à l'échelle internationale. Savez-vous qu'un certain nombre de médicaments - notamment ceux destinés à soigner certaines maladies des régions tropicales - ne sont plus exploités, simplement parce que le marché n'est pas jugé solvable par les laboratoires qui les produisent? Savez-vous que sur les 1200 spécialités innovantes mises sur le marché depuis 1975, 11 seulement concernent des maladies tropicales - et encore, certaines d'entre elles sont-elles des sous-produits de la recherche vétérinaire? Savez-vous que les laboratoires tentent d'imposer, via l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), un prix unique mondial du médicament? L'aspirine coûterait le même prix pour un Français, un Malien ou un Cambodgien.

Les médicaments et les soins, en d'autres termes, seraient des produits, des services, soumis aux seules lois du marché. Il se trouve que nous avons appris l'attribution du prix Nobel à MSF au moment où nous tenions à Paris un colloque destiné à faire le point sur ce problème. J'espère que cette reconnaissance nous permettra de faire entendre notre voix, fin novembre, à la réunion de l'OMC à Seattle, où nous voulons proposer, avec beaucoup d'autres, que soit instaurée une «exception sanitaire». Si les films et les livres ne sont pas des produits comme les autres, ce que je crois, il en va de même pour les médicaments.

René Backmann

Nouvel Observateur Hebdo N° 1824 - 21/10/1999